

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires étrangères

Mardi

11 juin 2013

Séance de 16 heures 30

Compte rendu n°70

– Audition, ouverte à la presse, de M. Titus Corlatean, ministre  
des affaires étrangères de Roumanie..... 2

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

**Présidence  
de Mme Elisabeth  
Guigou,  
*Présidente***



## **Audition, ouverte à la presse, de M. Titus Corlatean, ministre des affaires étrangères de Roumanie**

*La séance est ouverte à seize heures trente.*

**Mme la présidente Élisabeth Guigou.** Nous recevons cet après-midi Monsieur le ministre des affaires étrangères de Roumanie, Titus Corlatean. Monsieur le ministre, je suis très heureuse que nous puissions vous entendre à l'occasion de votre passage à Paris. Nous savons tous que nos deux pays ont des liens anciens, très étroits et très affectifs, qu'il nous faut entretenir et enrichir, notamment au sein de l'Union européenne.

Je voudrais souligner que dans la crise économique actuelle, la Roumanie a conduit une politique courageuse de réduction de ses déséquilibres structurels. La Commission européenne a d'ailleurs reconnu ces efforts et recommandé la fin de la procédure pour déficit excessif, même si elle demande, comme à d'autres dont la France, l'accélération des réformes. La croissance peine néanmoins à repartir. Il existe aussi un problème spécifique lié à l'extrême sous-utilisation des fonds structurels, moins de 15 %, que vous évoquerez peut-être.

Je sais que nos pays partagent le souci de relancer la croissance, de soutenir l'emploi et d'améliorer le niveau de vie des citoyens européens. Tel est précisément l'un des enjeux du Conseil européen des 27 et 28 juin. La Roumanie est membre de l'UEM, soutient son approfondissement, notamment la supervision bancaire et a ratifié le pacte budgétaire. Il serait utile que vous puissiez faire état des positions qui sont les vôtres pour le prochain Conseil, de votre appréciation de la proposition franco-allemande publiée le 30 mai dernier, et que vous fassiez part de votre analyse du prochain cadre financier pluriannuel, y compris pour la PAC.

S'agissant de notre coopération bilatérale, elle est excellente. Nos liens économiques sont intenses ; la France est le quatrième partenaire commercial de la Roumanie. Notre coopération scientifique est active, avec le projet de laser ELI-NP, grand investissement d'avenir, qui aura un directeur français (Sydney Gales). La coopération culturelle est évidemment importante, plus particulièrement en matière de promotion de la francophonie, avec la création d'un Centre régional francophone d'études avancées en sciences sociales et l'ouverture début juillet du nouveau lycée français de Bucarest. Nous sommes très sensibles à la vitalité de la langue française et de la recherche francophone en Roumanie.

S'agissant enfin des dossiers de politique étrangère, vous nous direz votre appréciation de la situation en Syrie et des perspectives d'une conférence à Genève, mais aussi quel regard vous portez sur le partenariat oriental, sur l'évolution de la situation en Moldavie et sur les troubles qui se produisent en Turquie. Enfin, je voudrais terminer en vous remerciant pour votre contribution à l'EUTM. Nous avons la perspective du Conseil européen de décembre et je souhaite que nous puissions le préparer avec la Roumanie.

Je vous passe la parole pour une quinzaine de minutes avant que mes Collègues vous posent leurs questions.

**M. Titus Corlatean, ministre roumain des Affaires étrangères.** Je vous remercie pour cet accueil extrêmement amical. Ma présence aujourd'hui à Paris témoigne d'une relation politique, diplomatique, économique et culturelle qui existe depuis des siècles entre nos deux pays. La relation politique est exceptionnelle. Nous sommes très impliqués, très engagés, à l'entretenir par des liens politiques, parlementaires et par des relations

économiques intenses, en ajoutant bien sûr la dimension culturelle qui pour la Roumanie francophone reste essentielle.

Tout d'abord, je souhaite dire quelques mots de la situation politique actuelle en Roumanie. La Roumanie est membre de l'Union européenne et de l'OTAN. Le gouvernement bénéficie d'une forte majorité, d'environ 70 %, au parlement depuis les élections législatives de novembre dernier. Cette majorité solide aide le gouvernement à mettre en œuvre son programme. L'accord politique de coopération institutionnelle qui assure la cohabitation entre le président de la République et le Premier ministre est aussi un élément très positif. Il conforte l'état de stabilité politique nécessaire qui se reflète dans la performance économique et sa tendance positive.

La Roumanie figure parmi le petit nombre de pays qui a connu une croissance en 2012 et qui anticipe un taux de croissance positif, de 1,6 %, cette année, voire 2 % selon la performance du secteur agricole. Le système bancaire est solide. C'est important pour la région de l'Europe centrale et orientale. La monnaie est stable et le déficit contrôlé : 2,9 % du PIB en 2012 et 2,7 % prévu pour 2013. La dette s'établit à 37 % du PIB, soit un niveau raisonnable, et la confiance des investisseurs étrangers est là, notamment grâce à l'accord conclu et qui perdure avec le FMI, la Banque mondiale et la Commission européenne. Le taux de chômage s'établit à 5,5 %.

Nous sommes intéressés à ce qui peut stimuler la croissance économique, notamment en direction des jeunes. Les préoccupations exprimées par la France et l'Allemagne sont aussi nos priorités : l'emploi, l'énergie, les infrastructures et la compétitivité. La priorité accordée à la compétitivité se reflète dans le plus grand projet laser du monde que vous avez mentionné, cofinancé par la Commission européenne, et qui sera implanté près de Bucarest du fait notamment de la qualité de la recherche roumaine et de son tissu d'experts. Nous discutons avec la France et quelques autres pays bénéficiaires de cette haute technologie pour conduire à bien le projet.

S'agissant des relations bilatérales, elles sont exceptionnelles je l'ai dit et connaissent une dynamique politique renouvelée. La visite du Premier ministre roumain il y a deux mois a permis la signature d'une feuille de route pour mettre en œuvre le partenariat stratégique, avec des éléments concrets dans le domaine politique, mais aussi économique. Je suis satisfait des échanges que j'ai eus aujourd'hui et qui permettent d'avancer.

Bien sûr, les échanges culturels sont très importants. La francophonie est un pilier de notre identité européenne. Je veux mentionner qu'avec le maire de Bucarest nous avons inauguré la seule « place de la francophonie » qui existe dans une capitale européenne. Nous travaillons sur des événements culturels francophones, l'apprentissage du français est soutenu dans notre système éducatif avec 1,7 million d'apprenants en première ou deuxième langue étrangère et le nouveau lycée français sera inauguré au mois de juillet, nous l'espérons en présence du Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Ces trois types d'actions traduisent notre engagement en faveur de la francophonie.

Le Gouvernement auquel j'appartiens considère la question des fonds structurels comme une priorité. Nous avons d'ailleurs constaté une amélioration du taux d'absorption depuis douze mois, notamment en ce qui concerne l'agriculture, ainsi qu'un déblocage de dossiers qui n'étaient pas gérés jusque-là comme ils auraient dû l'être. Nous avons donc obtenu des évolutions très rapides.

Une des clefs est la décentralisation, qui fait en ce moment l'objet d'un large débat au Parlement. Différentes options, notamment le modèle français, sont à l'étude avec l'aide de spécialistes européens. Les régions de développement, dotées de la personnalité juridique, auront pour vocation de soutenir de grands projets avec le soutien des fonds structurels.

Nous nous réjouissons qu'une solution ait été trouvée pour le cadre financier pluriannuel lors du dernier Conseil européen, car c'était important au plan politique et économique, mais nous ne sommes pas entièrement satisfaits. La Roumanie n'a pas obtenu le soutien budgétaire dont elle a besoin pour les régions sous-développées – et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. En revanche, nous sommes heureux du soutien apporté à la politique agricole. C'est un sujet prioritaire pour la France comme pour nous.

La Syrie ne nous concerne pas seulement de manière indirecte, en tant qu'Européens. Entre 12 000 et 13 000 ressortissants roumains vivent dans ce pays, essentiellement des femmes mariées à des Syriens et leurs enfants. Les pays arabes, notamment la Syrie, envoyaient traditionnellement chez nous des étudiants qui repartaient ensuite avec leur famille. Je tiens à dire que ces ressortissants roumains – et donc chrétiens – sont bien intégrés en Syrie. Seules quelques centaines d'entre eux ont quitté le pays malgré les événements tragiques qui s'y déroulent. Nous avons gardé notre ambassade ouverte à Damas, avec toutefois quelques restrictions, afin de pouvoir apporter l'assistance consulaire nécessaire et de représenter les intérêts d'autres Etats européens et amis, comme la France.

La Roumanie, qui privilégie une solution politique en Syrie, est très intéressée par l'initiative américaine et russe. La conférence de Genève 2 pourrait donner, pour la première fois depuis bien longtemps, une possibilité concrète de discussions entre toutes les parties concernées. Mais c'est bien sûr une voie difficile à explorer. J'ai eu l'occasion d'en discuter il y a quelques jours au Caire avec les autorités égyptiennes, le secrétariat de la Ligue arabe et des représentants d'autres parties concernées. Je tiens aussi à dire que nous entretenons un excellent dialogue avec les autorités françaises : nous réalisons des évaluations communes et nous essayons de nous coordonner.

Pour avoir suivi de près les discussions au sein du Conseil des ministres des affaires étrangères, je peux dire que l'opération au Mali est un exemple exceptionnel de réussite française : cette intervention était nécessaire et a été conduite efficacement et la Roumanie salue l'action de la France. Il fallait en effet éviter qu'une organisation terroriste prenne le contrôle d'un État entier, ce qui aurait été sans précédent. La Roumanie prend donc part à la mission de soutien européenne et la rotation des personnels en septembre permettra d'acheminer des soldats roumains sur le terrain ; elle y apporte également une assistance logistique. Par ailleurs, la Roumanie soutient la démarche de négociation politique qui a été engagée : il faut parvenir à un accord concernant le nord du Mali, en conciliant l'autonomie avec le respect de l'intégrité territoriale malienne.

La Turquie est un pays important du point de vue de la Roumanie. Les deux pays entretiennent un partenariat stratégique et ont de forts liens économiques. La Roumanie souhaite donc aider la Turquie dans les négociations qu'elle mène avec l'Union européenne en vue de son adhésion, ce dans une optique générale de renforcement de la démocratie en Turquie. La Roumanie suit de près les manifestations en cours en Turquie, qui constituent en elles-mêmes un signe de vitalité démocratique. Pour sortir de la situation présente, le dialogue est cependant nécessaire et on l'on doit appeler à plus de retenue de part et d'autre.

La Roumanie et la Moldavie ont des liens spéciaux, puisqu'il y a une histoire et une langue communes. De plus, la Roumanie, située sur la frontière orientale de l'Union européenne, est nécessairement intéressée à ce qui se passe au-delà de cette frontière et souhaite que les valeurs démocratiques et européennes s'y diffusent. La Roumanie soutient donc le parcours européen de la Moldavie. Elle a également joué un rôle actif dans la recherche de solutions à la crise politique traversée par ce pays dans les derniers mois, qui a débouché sur la constitution du gouvernement de M. Iurie Leancă. Il est à cet égard satisfaisant de constater que les partis pro-européens de l'ancienne coalition sont restés fidèles à leur engagement et conservent un agenda de réformes allant dans le sens de l'intégration européenne. Enfin, la Roumanie apporte son appui à la Moldavie dans la perspective du sommet de Vilnius. Le futur accord d'association semble prêt et le futur accord de libre-échange est en cours de finalisation ; une solution a été trouvée, ce qui est important, pour y prendre en compte les entreprises transnistriennes.

**M. Avi Assouly.** Vous avez eu aujourd'hui un entretien avec MM. Fabius et Repentin, avec lesquels vous avez évoqué l'Union européenne. S'agissant de l'adoption de l'euro, l'ancien premier ministre roumain, avait déclaré que l'adoption de l'euro n'entraîne plus en ligne de compte, mais qu'essayer de respecter les critères d'adhésion constituait un bon exercice de discipline budgétaire. Vous positionnez-vous dans la même dynamique ? L'adoption de l'euro est-elle toujours votre objectif ? Le cas échéant, l'horizon 2015 vous paraît-il toujours envisageable ?

**M. Thierry Mariani.** Je tiens tout d'abord à vous remercier de vous exprimer en français et à vous dire que nous y sommes très sensibles. Je vous remercie également du rôle que joue la Roumanie dans la francophonie. Vous avez rappelé que l'ambassade de Roumanie en Syrie héberge aujourd'hui un certain nombre de représentations européennes, mais je me souviens qu'elle avait fait de même il y a quelques années en Iraq, où elle représentait la France après que cette dernière a quitté le pays. S'agissant de la question des livraisons d'armes à l'opposition syrienne, quelle est la position officielle de la Roumanie dans le débat européen à ce sujet ? Une partie des membres de l'Union européenne, dont la France, souhaite que l'on livre des armes aux rebelles, mais je tiens à préciser que ce n'est pas ma position personnelle. Concernant la Moldavie, que je connais plutôt bien, je partage avec vous la conviction que ce pays a une identité européenne. Les événements de ces deux derniers mois semblent cependant favoriser le retour des communistes aux prochaines élections. Malgré la bonne volonté et les engagements de la coalition gouvernementale, les disputes au sein de cette dernière l'ont disqualifiée aux yeux du peuple moldave. On sait par ailleurs que la Roumanie accorde assez facilement la citoyenneté roumaine à des citoyens moldaves. N'est-ce pas là une manière de chercher à faire obstacle à l'indépendance de la Moldavie ?

**M. Titus Corlatean, ministre roumain des Affaires étrangères.** L'adhésion à l'euro demeure un objectif et une priorité pour le gouvernement actuel. La crise économique a altéré cette perspective d'un point de vue politique mais pas d'un point de vue économique, car la Roumanie cherche toujours à remplir les critères d'adhésion à l'euro établis par l'Union européenne. Je ne souhaite pas spéculer sur les perspectives d'adhésion, mais il est clair que l'horizon 2015 n'est plus d'actualité. En revanche, je peux vous confirmer que la Roumanie continue de travailler pour adhérer à l'espace euro, qui reste une priorité politique et économique.

S'agissant ensuite de l'embargo européen sur les armes destinées à la Syrie, je répète la position que j'ai exprimée précédemment : nous souhaitons privilégier la solution politique dans la résolution de la crise syrienne. Cette position est partagée par de nombreux Etats

membres de l'Union européenne qui, tout comme nous, s'interrogent sur la destination finale des armes livrées, dont les radicaux islamistes pourraient bénéficier. L'absence de consensus européen pour prolonger l'ensemble de l'embargo nous a obligés à trouver un compromis politique qui laisse l'Union européenne dans une position acceptable. La partie économique de l'embargo a ainsi été prolongée tout en mettant l'accent sur de possibles futures exportations d'armement, conformément aux règles européennes et nationales. La Roumanie n'est pas intéressée par l'exportation d'armes à la Syrie, mais elle reste engagée pour aider à mettre en place les conditions permettant la tenue d'une conférence à Genève.

Enfin, concernant la Moldavie, je connais assez bien l'histoire de la formation du premier gouvernement Alliance pour l'Intégration Européenne, du deuxième gouvernement suite aux dernières élections ainsi que de l'actuel gouvernement pro-européen. Les communistes bénéficient aujourd'hui du plus grand nombre de députés au sein du Parlement moldave, mais ne sont pas au gouvernement pour autant. Nous pensons que la seule solution possible pour la voie européenne est constituée par ceux qui sont actuellement au pouvoir et qui ont eu la sagesse de reconfirmer cette orientation pro-européenne. Parallèlement, nous encourageons une approche inclusive, c'est-à-dire plus de dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition, ce qui n'est pas aisé en l'absence de réforme au sein du parti communiste. Le parti communiste soutient cependant la voie européenne de la Moldavie, du moins de façon déclarative, ce qui peut constituer un point de consensus. Si le gouvernement continue de délivrer à la population des résultats concrets, par exemple en termes de prix, grâce à des projets soutenus par la Roumanie ou l'Europe dans des secteurs comme l'énergie ou les transports, cela peut avoir des conséquences positives dans l'opinion publique et conduire, lors des prochaines élections, à des résultats différents de ceux prévus aujourd'hui. La Roumanie encourage donc la Moldavie à se concentrer sur la société plutôt que sur la bataille politique, qui existe nécessairement dans une société démocratique mais ne doit pas occulter les priorités réelles d'un pays.

Je vous remercie de m'interroger sur la question des passeports. Je connais la vision de la presse européenne sur ce sujet. Il faut bien comprendre que la loi roumaine actuellement en vigueur date de 1991 et est similaire à beaucoup d'autres législations européennes. La loi roumaine contient un article reposant sur le principe de *jus sanguinis*. Concrètement, les individus qui ont eu la nationalité roumaine dans le passé et qui l'ont perdu contre leur gré dans les circonstances tragiques de la Seconde Guerre mondiale ont le droit de demander la nationalité roumaine. Cette loi ne repose donc pas sur des critères ethniques, et sa procédure de mise en œuvre n'est ni rapide, ni facile. Elle fonctionne jusqu'à la troisième génération. Il me semble que son contenu est différent de ce qui est expliqué dans les médias. Et j'ajoute que cette loi ne concerne qu'une mince fraction des quelque 4,5 millions de citoyens moldaves. Ceci dit, il convient de lier cette question à celle de la perspective européenne de la Moldavie : préférez-vous offrir une perspective européenne à ce pays, ou bien que les Moldaves cherchent à participer à l'Europe en prenant la nationalité roumaine ?

**Mme Chantal Guittet.** Je voulais vous interroger sur l'accord entre la Serbie et le Kosovo, sachant que la Roumanie n'a pas officiellement reconnu le Kosovo. Qu'en est-il de votre position aujourd'hui ?

**M. Philip Cordery.** Je tiens à vous remercier de votre présence, Monsieur le Ministre, et à souligner que la France et la Roumanie partagent une même remise en question de la politique du « tout austérité » dans l'Union européenne. Je souhaite attirer votre attention sur les disparités salariales entre les Etats européens et sur les failles de la législation communautaire relative au détachement des travailleurs. Cette situation peut aboutir à une

concurrence déloyale pour des pays comme la Belgique, l'Allemagne ou la France. Il me semble qu'il faut une convergence sociale en Europe et que la Roumanie aussi y trouverait son intérêt. Pensez-vous que nous puissions nous rejoindre sur ce point ?

**M. Lionnel Luca.** Je tiens tout d'abord à souligner en tant que président du groupe d'amitié France-Roumanie de l'Assemblée que notre groupe se porte bien, même s'il est vrai que la question des Roms peut susciter des problèmes. Il s'agit-là d'un point de dissension dans la longue histoire d'amitié entre nos deux pays. C'est une question où l'on crée trop souvent des confusions et qui se pose à l'Europe entière, à l'Italie par exemple. Le gouvernement roumain aussi a une responsabilité dans l'inertie de la situation des Roms, notamment par son manque d'utilisation des fonds alloués par l'Union européenne pour favoriser l'intégration des Roms. Il me semble que l'affichage d'une volonté et de signaux forts est nécessaire pour éviter que la question des Roms ne parasite nos bonnes relations.

**M. Gwenegau Bui.** Ma question concerne les déserts médicaux français. Plusieurs zones, en France, manquent de médecins. Il en est de même de certains hôpitaux publics. Aussi faisons-nous appel à des médecins roumains qui acceptent de venir en raison de la langue mais aussi de formations semblables. Tout cela a un coût pour vous ! Le connaissez-vous ? Combien de médecins sont concernés ? Quelles sont les conséquences sur votre système sanitaire ? Est-ce un problème pour votre pays ? Comment appréhender ce phénomène à l'échelle de l'Union européenne ? La France vient piller les ressources humaines roumaines.

**M. Jacques Myard.** Avant tout, je tiens à m'associer à la question de mon collègue Lionnel Luca sur les Roms qui empoisonne les relations franco-roumaines et pose un problème à toute l'Europe. Vous avez souligné l'importance de la Turquie pour votre pays et dans le système méditerranéen. C'est une évidence et je crois qu'en France, on n'en a pas suffisamment conscience. Comment voyez-vous, à l'aune de votre expérience, la recomposition du système européen dans les années à venir pour continuer à amener un peu de paix et d'harmonie dans ce vieux continent ?

**M. Pouria Amirshahi.** La Roumanie est le pays le plus francophone d'Europe après les pays où le français est langue nationale. Elle a une tradition francophone bien ancrée. C'est une chance. Cette francophonie est-elle toujours vivante ? Si oui, comment ? Est-elle pratiquée à l'université ? Dans votre politique étrangère, intégrez-vous cette dimension, par exemple, dans vos relations avec les Etats africains ou avec le Canada ?

**M. Titus Corlatean.** En ce qui concerne le Kosovo, la Roumanie a salué vivement l'accord historique entre Belgrade et Pristina. Nous sommes proches de la région des Balkans – mais nous ne sommes pas un pays balkanique –, nous sommes directement concernés. La normalisation des relations est une chose que nous avons saluée et nous souhaitons qu'elle se confirme. Le 28 juin, lors du prochain Conseil européen, il faudra une décision claire quant à la date du début des négociations d'adhésion de la Serbie. Nous plaçons pour une date claire, tout en ayant à l'esprit qu'il faudra traiter la question des Roumains vivant en Serbie conformément aux standards européens. Sur le Kosovo, nous avons une position de non reconnaissance fondée sur le droit international mais nous savons aussi faire preuve d'ouverture. On ne peut l'ignorer. Ainsi, nous avons adopté une position constructive, par exemple, lors de l'adhésion du Kosovo à la Banque européenne de reconstruction et de développement. Il va en être de même lorsque nous allons discuter du mandat de négociation d'un accord de stabilisation et d'association. La conséquence principale de cette évolution des

relations entre Belgrade et Pristina fait que la région des Balkans, tôt ou tard, sera intégrée à l'Union européenne, ce qui correspond aux intérêts de la Roumanie.

A la question posée sur l'austérité et les salaires, je répondrai que ce n'est pas seulement une question socioéconomique mais qu'il s'agit aussi des conséquences de la crise économique et de la polarisation sociale qui a augmenté ; les conséquences sociales sont graves. Nous sommes très ouverts pour débattre de toute mesure qui pourra contribuer à réduire le décalage pour améliorer la cohésion entre les sociétés. C'est une question qui se voit dans tous les pays d'Europe centrale et orientale. Nous en avons d'ores et déjà débattu en Roumanie à plusieurs reprises mais sans réussir à trouver de solution. Nous avons une norme sur un revenu minimal mais sur la question des salaires minimums, la solution n'a pas encore été trouvée. Une analyse sérieuse au niveau européen est nécessaire et l'initiative franco-allemande est bienvenue. Il faut en tout cas éviter tout débat idéologique pour trouver une solution.

**Mme Elisabeth Guigou, présidente.** Si vous permettez une interruption, Monsieur le ministre, il y a deux aspects. D'une part, celle du salaire minimum et, à cet égard, il est normal qu'il y ait des différences, mais le second sujet concerne les failles dans la directive européenne sur les travailleurs détachés : même s'il y a un salaire minimum, si l'Allemagne rémunère les travailleurs immigrés au niveau du salaire minimum de leur pays d'origine, c'est préjudiciable. C'est un vrai sujet à traiter car des secteurs entiers sont en fait affectés et il s'agit d'une forme de fraude. Nous en avons récemment parlé à l'ambassadrice d'Allemagne.

**M. Titus Corlatean.** Je partage votre appréciation, Madame la Présidente. Sur la question rom, je voudrais tout d'abord vous remercier pour le ton de votre question. La courtoisie est importante en politique et certaines règles doivent être respectées. Quant au fond de la question, entre ne rien faire ou mener une politique populiste d'une part ou essayer de conduire une politique qui tente de résoudre le problème sur le fond, et assumer ses responsabilités gouvernementales, d'autre part, mon gouvernement a choisi d'assumer. Nous avons commencé de mettre en œuvre des mesures en application de la stratégie nationale de développement 2012-2020. Nous portons un grand intérêt à la question de l'éducation et par exemple, des quotas de places sont réservés à la communauté rom pour garantir l'effectivité d'un parcours scolaire complet, permettant d'aller vers la constitution d'une élite rom dans la société, qui, au demeurant, existe déjà. Il existe des médiateurs, pour l'éducation, la santé, au sein de la communauté, qui facilitent la communication et l'accès aux services publics. 3200 places dans les collèges et lycées sont réservées et 555 à l'université, pour ceux qui souhaitent y accéder.

Beaucoup de choses erronées sont dites sur le montant des fonds européens qui sont donnés à la Roumanie pour traiter ces questions, soit par méconnaissance, soit à des fins de manipulation. Je peux vous donner divers chiffres, il s'agit d'enveloppes de quelques dizaines de millions de lei, au mieux de 144 millions pour la plus importante, à diviser par 4 pour en obtenir la conversion en euros et nous sommes donc loin des milliards d'euros que d'aucuns avancent. Le gouvernement fait un travail sérieux, dans le respect des principes de solidarité nationale, par le dialogue, et en évitant toute polémique ; nous privilégions la coopération, pas l'idéologie, et nous travaillons par exemple étroitement avec le gouvernement français sur cette question, sachant que ce n'est bien sûr pas le seul sujet de notre agenda bilatéral. C'est aussi un sujet à discuter avec l'ensemble de l'UE, car les différents pays d'Europe centrale sont concernés.



La question des médecins est cruciale : nous en perdons chaque année 4000, bien qualifiés, sachant que l'investissement de l'Etat dans la formation d'un médecin est estimé à 200 000 euros. C'est donc une perte importante, tant en argent qu'en terme de qualité du système sanitaire roumain qui diminue. Cela étant, en même temps, nous ne pouvons, et ne souhaitons pas, restreindre la liberté de travailler de nos concitoyens, gagnée après beaucoup de sacrifices. Il nous faut œuvrer pour donner plus de perspectives de travail dans le pays sans revenir sur le principe de la liberté de circulation qui est un des éléments de la discussion.

L'esprit européen est très fort pour la Roumanie, malgré les résultats. Nous considérons que l'Union Européenne doit continuer son élargissement, à la fois qualitatif et quantitatif. Nous y sommes extrêmement favorables, c'est à cette condition que l'Europe pourra être un acteur global.

Enfin, la francophonie est vivante et active, même si nous n'avons pas suffisamment de ressources. Nous avons fait des choses qui n'existent pas ailleurs dans l'Union Européenne, comme d'envoyer des enseignants par centaines au Maroc qui ont contribué à la formation de nombreuses élites. Nous continuons, il nous faudrait des moyens pour soutenir plus cet effort.

*La séance est levée à dix-sept heures et quarante-cinq minutes.*

---

## **Membres présents ou excusés**

### **Commission des affaires étrangères**

Réunion du mardi 11 juin 2013 à 16 h 30

*Présents.* - M. Pouria Amirshahi, M. Avi Assouly, M. Christian Bataille, M. Gwenegon Bui, M. Jean-Claude Buisine, M. Philip Cordery, M. Jean-Luc Drapeau, M. Hervé Gaymard, Mme Élisabeth Guigou, Mme Chantal Guittet, M. Serge Janquin, M. François Loncle, M. Lionnel Luca, M. Thierry Mariani, M. Jean-René Marsac, M. Jacques Myard

*Excusés.* - Mme Danielle Auroi, M. Jean-Paul Bacquet, M. Alain Bocquet, Mme Seybah Dagoma, M. Jean-Paul Dupré, M. Patrice Martin-Lalande, M. Jean-Claude Mignon, M. Jean-Luc Reitzer, M. Thierry Robert, M. François Rochebloine, Mme Odile Saugues, M. Guy Teissier